

COMPIÈGNE

NOTRE VILLE



Mars 2022 - N°402

www.compiègne.fr

Votre information municipale



École
des Beaux-Arts

Pages 8 & 9

Communication

Application mobile
"Ma Mairie en poche"

Page 2



Environnement

Travaux de sécurisation
du Parc de Songeons

Page 5



Mobilité

Des liaisons cyclables
entre les lycées

Page 7



Attention déviation de la ligne 5 des TIC en raison d'une fuite d'eau rue Winston Churchill

Présence d'un tas d'ordures rue du Général Mangin, pouvez-vous intervenir ?

Compiègne renforce sa communication auprès des habitants

Nouveauté 2022 : l'application *Ma mairie en poche* va permettre aux Compiégnois de recevoir des alertes en temps réel et d'envoyer des signalements.



Renforcer les liens avec nos concitoyens

« Avec la crise sanitaire, les réseaux sociaux ont pris une place prépondérante dans notre vie quotidienne. Plus que jamais, ces moyens de communication se sont révélés essentiels pour vous tenir informés régulièrement de tout ce qui se passe dans votre ville.



C'est pourquoi nous avons à cœur de renforcer ces liens avec la mise en place de nouveaux outils. Début mars, l'application *Ma Mairie en poche* vous permettra d'être informés en temps réel, mais aussi de nous faire des signalements pour nous permettre d'être encore plus efficaces. »

Françoise TROUSSELLE

Adjointe au maire honoraire
déléguée à l'information et à la communication

Alertes sanitaires ou météo, circulation perturbée, travaux, fuites ou coupures d'eau, d'électricité, dates d'échéance pour les inscriptions scolaires et périscolaires, grands événements... Avec l'application *Ma mairie en poche*, vous serez informé sur votre téléphone des actualités du moment en temps réel et de tout ce qu'il est essentiel de connaître de votre commune !

Une application mobile 100% pratique !

Avec la crise sanitaire, de nouveaux moyens d'information, notamment par le biais des réseaux sociaux, ont été mis en œuvre ou renforcés au sein des collectivités pour informer le plus rapidement possible nos concitoyens.

« Instaurer un système d'alerte à la population pour que les habitants puissent recevoir instantanément des messages de la mairie sur leur téléphone nous est apparu essentiel et l'application "Ma mairie en poche" répond à nos attentes » souligne Françoise Trousselle.

« Elle est un bon moyen de garder une proximité avec les habitants de la commune et vient compléter efficacement nos supports de communication traditionnels pour toucher de nouvelles catégories d'utilisateurs ».

Des alertes seront envoyées pour prévenir de divers événements, même les plus ponctuels ou inattendus, le but étant que l'information aille directement et rapidement à la population. En téléchargeant l'application *Ma mairie en poche*, les Compiégnois seront informés en temps réel sur leur téléphone portable sous forme de pushes, c'est-à-dire de notifications ou de courts messages instantanés.

Une interaction avec les utilisateurs est également possible puisqu'ils pourront eux-mêmes envoyer certains types de signalements aux services de la mairie, comme la chute d'une branche d'arbre sur la voie publique, un animal errant, des démarchages illégaux, des dépôts sauvages, des graffitis, des équipements défectueux (éclairage public, fuite d'eau,...).

Comment accéder à l'application « Ma mairie en poche » ?

L'application sera accessible début mars. *Ma mairie en poche* est utile, facile d'utilisation, sécurisée. L'application est gratuite et téléchargeable sur Apple Store et Play Store. Une fois téléchargée, lancez l'application et choisissez « Ville de Compiègne ».

Quelques chiffres

Les citoyens plébiscitent le numérique

87%

des citoyens estiment nécessaire l'utilisation des technologies numériques par leur commune⁽¹⁾

96%

des Français sont équipés d'un téléphone mobile⁽²⁾
77 % des Français possèdent un Smartphone⁽²⁾

⁽¹⁾ enquête Ipsos pour Microsoft

⁽²⁾ source baromètre du numérique 12/2019

Ma mairie en poche.

Quels types d'alertes pourront recevoir les habitants ?

Alertes sanitaires, fermetures exceptionnelles de voies ou de services, travaux, grands événements, fuites et coupures, alertes météo, rappels des dates d'inscriptions (scolaires, centres de loisirs...),...

Quelles anomalies pourront être signalées par les habitants ?

Liste des signalements

- Aires de jeux ou sportives
- Animal errant
- Arbre tombé
- Câble électrique ou téléphonique au sol
- Démarchage abusif
- Dépôt d'ordures sauvage
- Éclairage public défectueux
- Fuite d'eau
- Graffitis
- Incivilité canine
- Mobilier urbain
- Propreté
- Voie publique

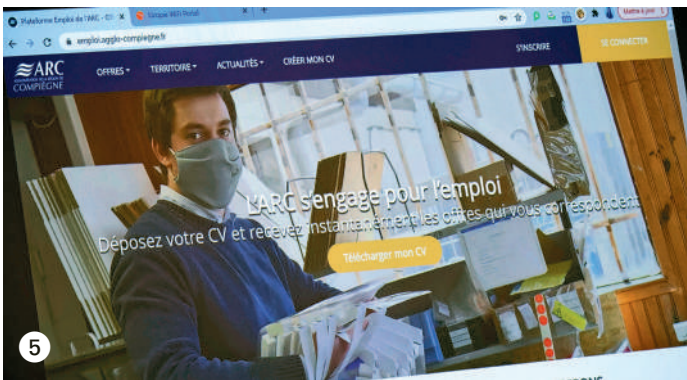


ANDROID



APPLE

À télécharger gratuitement sur votre smartphone :



- 1 Ce fut un véritable enchantement ! L'orchestre symphonique Le Col'Legno et le Ballet du Conservatoire de Compiègne ont conquis le public lors du traditionnel Concert du Nouvel An donné au Théâtre Impérial sous la direction d'Alain Rémy.
- 2 Lampes, gilets et brassards fluorescents ont été distribués aux élèves cyclistes des collèges et lycées publics de l'ARC, dans le cadre d'une opération de sensibilisation à la sécurité routière.
- 3 La société ANEKO, l'Institution Jean-Paul II et le collège Gaétan Denain reçoivent un chèque pour financer leur projet en faveur de la transition écologique, dans le cadre du Fonds vert de l'ARC.
- 4 Lecture à voix haute et coups de cœur littéraires sur le thème de l'amour étaient au programme de la Nuit de la lecture.
- 5 L'ARC s'engage pour l'emploi avec le lancement d'une nouvelle plateforme. Déposez votre CV et recevez les offres qui vous correspondent sur : <https://emploi.agglo-compiegne.fr>
- 6 Les écoles se mettent à l'heure des JO lors de la Semaine olympique et paralympique, en présence de Bertrand Vecten et Stéphane Lecat, grands sportifs compiégnois.
- 7 Journée en mémoire des victimes de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité au Mémorial de l'Internement et de la Déportation, suivie d'un dépôt de gerbes au Monument de Royallieu.

Votons !

Les 10 et 24 avril prochains, la France élira pour 5 ans un nouveau Président de la République.

Pour tous les jeunes Français de 18 ans ce sera leur premier rendez-vous avec le destin national. Un acte important dans leur vie et pour la nation.

Le droit de vote est aussi une sorte de rituel du passage à l'âge adulte avec l'ensemble des responsabilités qui en résulteront toute la vie durant. C'est le moment de prendre réellement conscience de ses devoirs envers la collectivité et de prendre ainsi part au destin commun. Pour cela vous devez vous inscrire sur les listes électorales et vous avez encore une dizaine de jours - jusqu'au 4 mars - pour accomplir votre geste citoyen.

En votant vous allez influencer sur les décisions qui seront prises pour vous par le futur gouvernement car tous les partis ne se valent pas.

Il vous appartient de réfléchir, d'éliminer les vaines promesses et les démarches d'exclusion qui sont contraires aux valeurs de notre République.

Je tiens à insister : le vote est la condition essentielle à la légitimité du pouvoir. Par le vote vous déléguez votre pouvoir à diriger à un élu, sur la base de son programme avec son équipe. Une fois élu, quels que soient les résultats de l'abstention ou du vote blanc, un(e) Président(e) dirigera la France pour 5 ans en toute légitimité et représentera chacune et chacun d'entre nous.

Alors allez voter !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone,
le lundi 28 mars entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Judi 10 mars à 20h30
pour le quartier « Les Avenues »,
à l'ancienne Église Anglicane (6 bis avenue Thiers).
- Pass vaccinal obligatoire -

Réunion publique

Thème : "Les dangers de l'usage de produits stupéfiants"
Vendredi 11 mars à 19h00
salle du Camp de Royallieu, rue Jean-Jacques Bernard,
en présence de Marie-Céline Lawrysz,
Procureur de la République
et de responsables du SATO.
- Pass vaccinal obligatoire -

Sommaire

COMMUNICATION	2	ENFANCE	11
ÉDITORIAL	3	EXPRESSION LIBRE	13
ENVIRONNEMENT	5	SOCIAL.....	14
MOBILITÉ	7	VIE PRATIQUE	15
DOSSIER : ÉCOLE DES BEAUX ARTS	8-9	QUARTIERS	16



RESTAURANT



la Table d'Elisa



Accueil de groupes,
repas d'entreprises,
événements familiaux.

Salle climatisée
Terrasse couverte

Menu
dès 17€

HÔTEL DU NORD

★★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com



LITSALONS

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE



PENSEZ À VOTRE INTÉRIEUR...



POUR LES BEAUX JOURS !

03 44 20 62 62

Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 19h, mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

LITERIE FIXE - LITERIE ELECTRIQUE
LITS GIGOGNE - TÊTES DE LITS - MATELAS
CANAPÉ CONVERTIBLE - CANAPÉ LIT

1, rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE (centre-ville)
Parking VINCI rue de Bouvines à proximité.

bio'margny

Membre d'un groupement de magasins indépendants

OUVERTURE

NOUVEAU MAGASIN BIO

VOTRE SPÉCIALISTE BIO SUR 600 M²

À MARGNY-LES COMPIÈGNE

JEUDI 3 MARS DÈS 9H

LE BIO ACCESSIBLE À
TOUS AU PRIX JUSTE !

bio'margny

Membre d'un groupement de magasins indépendants

Accès via le parking
de l'Intermarché
MARGNY

Horaires :
Du lundi au samedi
de 9h à 19h30



CONSEILS AVISÉS | CHOIX INCOMPARABLE | QUALITÉ GARANTIE | PRIX JUSTES

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr



Maitre Olivier BEAUVAIS
Maitre Cédric DEVRED

5 Bis, Rue du Dahomey
60200 COMPIÈGNE

TEL : 03 44 40 00 82

laurence.bouthors.60055@notaires.fr
www.beauvais-devred.notaires.fr



TRANSACTIONS
LOCATIONS

COMPIÈGNE RÉSIDENCE LA CLOSERIE
4 pièces de 79 m² en étage. Séjour sur balcon, trois chambres, cuisine et salle d'eau agencée, beaucoup de rangements.
Box fermé en sous-sol.
DPE : D GES : B.
Soumis à la copropriété : 139 lot.
Provisions de charges/mois : 190 €
PRIX : 220 600 €
Honoraires de 10 600 € TTC à la charge de l'acheteur.
Soit 210 000 € hors honoraires.

COMPIÈGNE PRODUIT RARE
Résidence de 2008. 6 pièces de 102 m² en étage avec une terrasse de 57 m². Prestations de qualité. Quatre chambres.
2 parkings en sous-sol.
DPE : C GES : A.
Soumis à la copropriété.
Provisions de charges/mois : 180 €
PRIX : 366 200 €
Honoraires de 16 200 € TTC à la charge de l'acheteur.
Soit 350 000 € hors honoraires.

fama

Le canapé,
plus qu'un endroit
où s'asseoir !



Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Parc de Songeons : 14 arbres abattus pour sécuriser le lieu et 16 nouveaux tilleuls à planter !

Le 7 octobre dernier, la grosse branche d'un tilleul situé au fond du parc de Songeons tombait au sol et pour partie dans la cour de l'école Hersan, en pleine journée et sans raison particulière. Par mesures de précaution, un périmètre de sécurité était alors établi autour du bosquet de tilleuls âgés d'une centaine d'années et une expertise était demandée pour s'assurer de l'état phytosanitaire de l'ensemble des arbres.

Le 21 octobre, lors de la tempête Aurore, un second tilleul voyait à son tour l'une de ses branches tomber au sol et un autre sujet était déraciné. Pour des raisons sanitaires et sécuritaires, les trois arbres étaient alors abattus.

L'état phytosanitaire de 14 tilleuls menaçait la sécurité du public

« Les conclusions de l'expertise réalisée le 29 octobre par le Cabinet Aäpa Ingénierie Végétale sur le double alignement des 14 tilleuls adultes argentés, ont mis en évidence des désordres majeurs, en l'occurrence des inclusions avec de forts risques d'arrachement et de rupture de branches à tout instant » souligne Marc-Antoine Brekiesz, adjoint au maire délégué à la voirie et à l'aménagement urbain. « Au-delà de cet état phytosanitaire préoccupant, le risque de chutes de branches était encore accru du fait de l'implantation des arbres sur une butte soumise au vent ».

En raison de leur proximité avec la cour de l'école Hersan et l'aire de jeux fréquentée par des enfants et leurs familles, mais aussi de la fréquentation du parc à la belle saison et l'organisation de manifestations au sein de cet espace de verdure, l'abattage dit de gestion, par anticipation de l'ensemble des arbres, a été préconisé par le cabinet d'expertise.

« Maintenir ces arbres comportait trop de risques pour le public notamment en cas de vent, un phénomène accentué par la trouée due à la disparition des trois arbres malades. Les sujets susceptibles d'être conservés étaient alors exposés à des vents nouveaux, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer de nouvelles ruptures de branches à court terme ».

La Ville a donc décidé de procéder à leur abattage dès ce début d'année. Seuls deux arbres ont été conservés dont un érable. Ils feront tous deux l'objet d'une nouvelle expertise arboricole afin de s'assurer de leur bon état de santé. Suite à cela, un aménagement paysager sera réalisé dès le mois de mars avec la plantation de 16 nouveaux tilleuls.



La plantation de nouveaux tilleuls est d'ores et déjà programmée en lieu et place des arbres abattus.

Lancement de l'opération « Une naissance, un arbre »

Cette opération originale lancée à l'initiative de la Ville de Compiègne, a débuté officiellement avec la plantation de tilleuls aux abords du parc de Bayser.

Située à proximité de l'un des plus beaux massifs forestiers de France, Compiègne est particulièrement attachée à la préservation de son environnement.

L'an dernier, la Ville a décidé d'offrir à chaque famille domiciliée à Compiègne, à l'occasion de la naissance de leur enfant, l'opportunité de planter un arbre sur le territoire de la commune. Chaque nouveau-né devient ainsi le parrain d'un jeune arbre, symbole de vie et de croissance.

La famille a le choix : soit planter une jeune pousse dans son jardin (pommier ou poirier), soit qu'un arbre soit planté par le service Espaces verts de la Ville sur le territoire de Compiègne.

Une vingtaine d'arbres ont ainsi été plantés mi-décembre, en présence des familles des nouveaux-nés, le long du chemin Sainte-Catherine, à proximité du parc de Bayser.

Chaque année, environ 400 arbres (chiffre correspondant en moyenne au nombre de petits Compiégnois qui naissent à Compiègne) pourront donc être plantés en l'honneur des nouveaux-nés.

Un courrier de la Ville de Compiègne remis aux parents lors de la naissance de leur enfant, leur permet de choisir la formule souhaitée.




Une vingtaine de tilleuls ont été plantés en présence des familles et des élus.

COMPIÈGNE CENTRE-VILLE

+ de 450 commerces

à votre service !

Suivez-nous :

 : Shop_In_Compiegne

 : Compiègne – Les Vitrines de Votre Ville

 ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE



VILLE DE
COMPIÈGNE

 FACC
FÉDÉRATION des ASSOCIATIONS
COMMERCIALES du COMPIÉGNOIS



Association les 3V
COMPIÈGNE
les Vitrines de Votre Ville

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

03 65 69 01 15

108 Rue Saint-Lazare
60200 Compiègne



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

Plan Vélo : favoriser les liaisons entre les établissements scolaires

L'un des objectifs du Plan vélo qui a débuté en 2021 et s'échelonne sur 6 ans, est de rendre les lycées de Compiègne facilement accessibles à vélo et permettre ainsi à un plus grand nombre de lycéens de se rendre dans leur établissement scolaire en toute sécurité.

Des voies cyclables existent déjà à proximité des quatre lycées de Compiègne. Cependant, pour l'instant, seuls des tronçons ont été réalisés, sans véritable lien entre eux. Les lycéens qui souhaitent se déplacer à vélo doivent donc, entre chaque tronçon, emprunter un itinéraire routier où circulent des voitures, des camions mais aussi des bus.

Des aménagements dès le printemps 2022

“ Aménager des liaisons entre les voies cyclables existantes est aujourd'hui une priorité, tant pour des raisons pratiques que de sécurité, d'autant que plus de 4 300 lycéens sont potentiellement concernés ”



Marc-Antoine BREKIESZ
Adjoint au maire délégué à la voirie et à l'aménagement urbain

Une première phase de travaux (liaison 18 sur le plan) permettra l'aménagement d'un itinéraire cyclable d'environ 2000 m, entre l'avenue de Royallieu et le carrefour de l'Abbaye, afin de relier dans un premier temps les lycées Pierre d'Ailly, Jean-Paul II et Mireille Grenet. Le projet prévoit la mise en œuvre d'une voie verte, soit un aménagement de 3 mètres de large en site propre,

distinct de la route, dans la continuité de celle qui dessert actuellement les lycées Pierre d'Ailly et Jean-Paul II, avenues du 25° RGA et de Royallieu.

Les contre-allées permettent en effet de créer ce cheminement continu, séparé de la route et donc sécurisé, en longeant l'avenue de Royallieu, puis en passant par le parking du lycée Mireille Grenet pour rejoindre la voie piétonne de l'avenue de Huy et atteindre le carrefour de l'Abbaye par la rue de Senlis.

Ce projet d'aménagement favorisera les modes de déplacements actifs et décarbonés, et sécurisera la mobilité des cyclistes, majoritairement des mineurs. Il est le résultat d'une demande du Conseil de vie des lycéens, groupement des élèves des lycées Pierre d'Ailly, Mireille Grenet et Charles de Gaulle.

Relier le lycée Charles de Gaulle dans un second temps

Une deuxième phase d'aménagement permettra de prolonger la voie verte le long de la Rocade sud D 1131, pour déboucher sur le giratoire de Mercières, avant de rejoindre la zone d'activités de Mercières et le lycée Charles de Gaulle. Pour les lycéens, cette liaison aura un double avantage : pouvoir se déplacer en mode actif sur un site sécurisé et emprunter un itinéraire plus court d'environ 20% par rapport au trajet actuel.

À terme, cette liaison desservira aussi la piscine-patinoire, le Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon et la zone d'activités de Mercières. Cette liaison des lycées sera également raccordée, via les bords de l'Oise, au reste du réseau

cyclable de la ville, notamment vers le centre-ville et l'Université de Technologie de Compiègne.

Encourager les modes de déplacement alternatifs

La crise sanitaire a engendré un profond bouleversement dans nos habitudes de déplacement. La promiscuité au sein des transports en commun et la prise en compte de l'impact environnemental de la voiture ont encouragé les modes de déplacement alternatifs comme le vélo, notamment en milieu urbain.

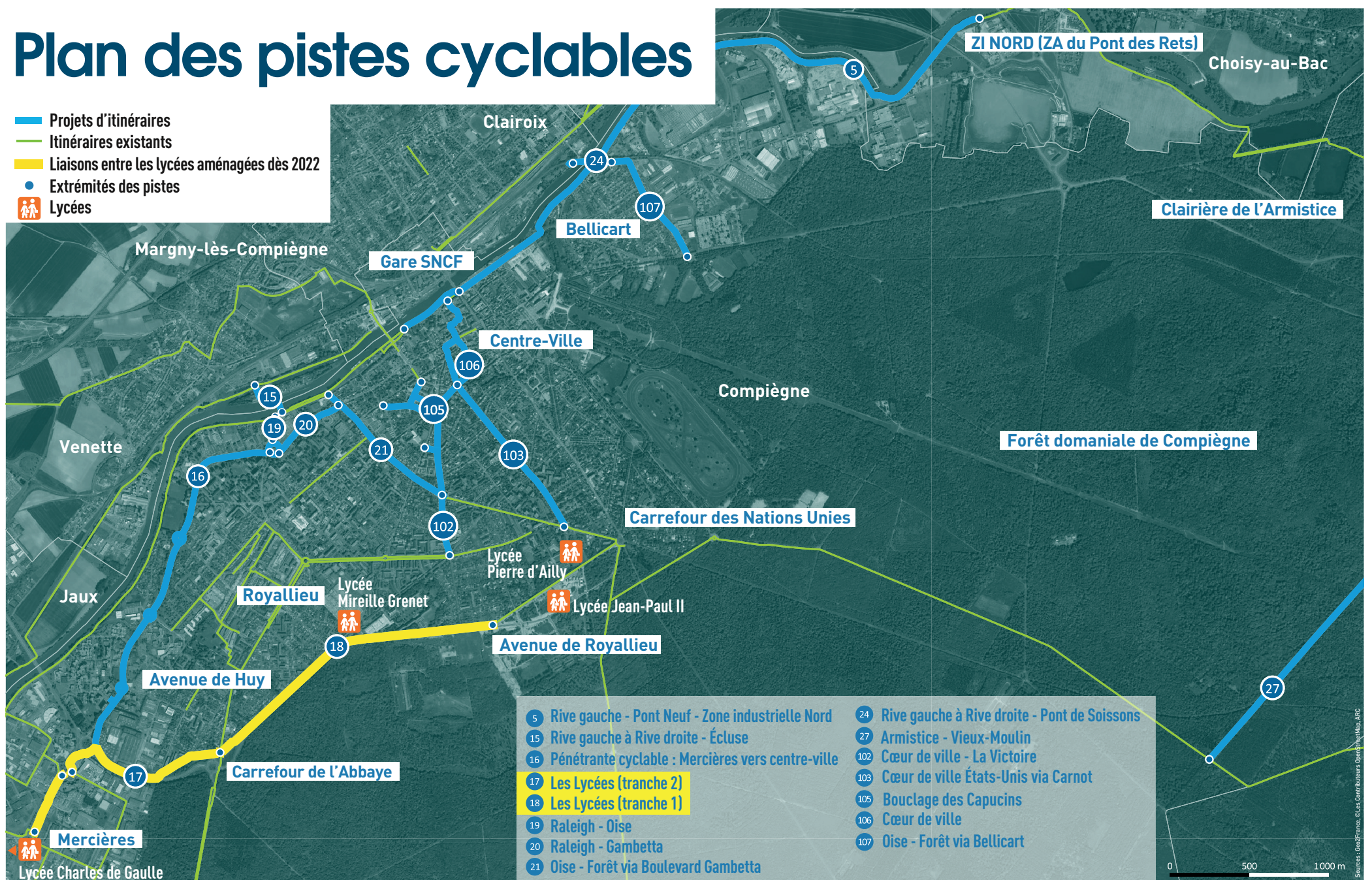
L'aménagement de cette liaison cyclable entre les lycées de Compiègne participe au développement de modes de déplacement plus responsables sur notre territoire et par là même à l'effort indispensable de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce tronçon est financé à 30% par l'Etat dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, et devrait l'être à hauteur de 50% par l'Europe.



Plan des pistes cyclables

- Projets d'itinéraires
- Itinéraires existants
- Liaisons entre les lycées aménagées dès 2022
- Extrémités des pistes
- Lycées





Développer sa créativité au sein de l'École des Beaux-Arts

Créée en 1988 par les artistes compiégnais Thierry Vaubourgoin et Louis Lutz, tous deux Grand Prix de Rome, l'école des Beaux-Arts est depuis plus de trente ans, un lieu de rencontres et de création ouvert à tous.

Un large choix de disciplines sont enseignées à l'école des Beaux-Arts par une équipe de talent. Grâce à l'arrivée d'un nouveau professeur, la photographie rejoint cette année l'offre des formations de qualité proposées par la ville de Compiègne



Arielle FRANÇOIS
Adjointe au maire
déléguée à l'action culturelle

L'école des Beaux-Arts accueille chaque année près de 400 élèves, adultes et enfants dès l'âge de 7 ans. Gravure, céramique, taille sur pierre et sur bois, et plus récemment photographie sont venues compléter ces dernières années l'éventail des disciplines déjà proposées : modelage, émaillage, dessin, peinture à l'huile, pastel, aquarelle, encre, sculpture.

« L'école répond à une double mission pédagogique : participer à l'éveil aux arts plastiques et accompagner des projets de création artistique » souligne Abel Pradalié, le directeur de l'établissement compiégnais. « Six professeurs diplômés d'écoles supérieures d'art enseignent les grandes techniques classiques de création artistique et grâce à la diversification de leurs talents, les élèves bénéficient d'une formation diversifiée et de qualité ».

➡ Initier dès le plus jeune âge pour faire naître des vocations

Avec Carole Goldie, céramiste, les enfants peuvent, dès 7 ans, s'initier au volume, travailler le modelage en terre et l'émaillage. « Une technique fascinante pour les plus jeunes car les couleurs ne sont révélées qu'après cuisson ». De son côté, François Réthoré leur enseigne le dessin et la peinture et plus particulièrement la théorie de la couleur, la perspective, ou encore des techniques d'impression comme la linogravure. Les enfants sont également amenés à découvrir des artistes ou œuvres de l'histoire de l'art. Ces cours sont également ouverts aux enfants et adolescents des quartiers Politique de la Ville.

Six élèves suivent cette année les cours d'arts plastiques le mardi de 18h30 à 20h.

➡ Bénéficier de la formation de professeurs expérimentés

Initiation ou perfectionnement, les cours pour adultes sont accessibles à tous.

Sébastien Pasques propose un large panel d'activités qui vont du modelage en terre, notamment de modèles vivants, à la taille de la pierre, du bois, l'assemblage ou encore le moulage et les patines. Le travail du bronze, du modelage à la ciselure, est également l'une de ses spécialités. Sébastien Pasques enseigne aussi un cours de gravure (eaux fortes, pointe sèche et burin).

Avec Emmanuelle Pérat, les élèves apprennent à travailler le pastel, l'estampe dans des lumières « caravagesques » et la peinture à l'huile. Ces cours sont l'occasion pour ces derniers de se rendre dans les monuments de la ville avec leur planche à dessin.

La peinture à l'huile est aussi le domaine de prédilection d'Abel Pradalié. Avec lui, les élèves travaillent la nature morte pour apprendre à maîtriser la composition et les rapports de valeurs et de couleurs. Ils abordent ensuite le travail de la figure (modèle vivant) et enfin le paysage avec des sorties « sur le motif » à la manière des impressionnistes.

Pascal Bernard étant parti à la retraite, c'est désormais Thomas Gilzome qui le remplace pour les cours de dessin. Thomas Gilzome propose aussi un atelier autour de la photographie, lié aux techniques d'impression que sont les





Thomas Gilzome

nouvellement arrivé à l'école des Beaux-Arts nous donne ses premières impressions

Thomas Gilzome, vous avez rejoint les professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts en septembre dernier, vous avez donc un œil nouveau. Quelles sont vos premières impressions ?

L'ambiance est chaleureuse et agréable au sein de l'école et j'ai été très bien accueilli.

Les étudiants semblent vraiment très concernés et prennent le travail au sérieux. Ce qui est parfois difficile, c'est la disparité de niveau, chose tout à fait normale car il n'y a pas de cursus. En revanche, le fait que les jeunes et les plus âgés se retrouvent autour d'une même passion, cela crée des échanges, des convivialités et c'est vraiment sympathique. Les jeunes apportent aux plus âgés l'enthousiasme et les plus âgés partagent leurs expériences avec plaisir.

Vous êtes en charge des cours de dessin (crayon, plume, Kalam, fusain, etc...) mais aussi de la couleur avec l'aquarelle, les feutres, crayons de couleur. Quelle impulsion souhaitez-vous donner à vos cours ?

L'idée est vraiment de comprendre comment fonctionne le dessin, et particulièrement le dessin d'observation à travers le Nu et le croquis. Nous ne travaillons pratiquement pas sur des reproductions. L'idée est que les élèves apprennent à observer la réalité (en 3 dimensions) et la retranscrivent sur papier (en 2 dimensions). Pour ça il faut acquérir certaines techniques... Je crois qu'il est très important d'acquérir ces techniques pour se sentir à l'aise et dépasser ces contraintes.

Votre arrivée a permis d'ouvrir un nouvel atelier autour de la photographie et de la gravure. Quel en est l'objectif ?

Oui, Arielle François, adjointe à la culture, souhaitait introduire la photographie à l'école des Beaux-Arts. Avec le directeur de l'école Abel Pradalié, nous avons décidé de créer un atelier lié aux techniques d'impression, gravure, développement et tirage photo (Digital et argentique) mais aussi dans l'avenir la sérigraphie. La diffusion des images est aujourd'hui très liée aux écrans. À l'école, nous allons essayer de mettre davantage l'accent sur le « print » en utilisant des techniques anciennes comme la gravure ou le tirage photo argentique afin de diffuser les images de nos étudiants de manière plus sensible.



tirages argentiques et numériques, la gravure et l'héliogravure (photographies sur plaque de cuivre).

Avec Carole Goldie, place à la céramique, du tournage à l'émaillage en passant par la préparation des émaux, avec à la clef, la création de vases, assiettes, bols mais aussi de sculptures contemporaines.

➔ Des expositions qui valorisent le travail des élèves

L'exposition de fin d'année permet de fédérer tous les ateliers autour d'une thématique travaillée pendant les cours. Il s'agit cette année de « la Préhistoire ». Cette exposition est l'occasion pour le public de rencontrer les élèves, de découvrir leurs créations et l'enseignement dispensé au sein de l'école et pour les élèves, la fierté de montrer leurs travaux.

Chaque atelier est également mis à l'honneur lors d'expositions en cours d'année au sein de l'école. C'est ainsi que les élèves du cours de pastel animé par Emmanuelle Pérat exposeront leurs œuvres du 28 février au 7 avril 2022.

Les inscriptions ont lieu en juin et septembre auprès du secrétariat de l'école.

Ecole des Beaux-Arts, 2 rue Saint-Nicolas.
Renseignements : 03 44 86 84 04



Jean-Pierre Collard

« Les Beaux-Arts, une passion qui ne s'arrête pas aux portes de l'atelier »

Inscrit aux Beaux-Arts à Compiègne depuis une dizaine d'années, Jean-Pierre Collard s'est découvert une véritable passion pour la peinture.

« Je me suis toujours intéressé à l'art mais, je dois l'avouer, avec un regard distrait. Mon arrivée aux Beaux-Arts m'a permis d'entrer de plain pied dans cet univers de la peinture en commençant par développer mon sens de l'observation, aiguïser mon regard, attiser ma curiosité, m'ouvrir à d'autres domaines, et ainsi me rendre à même d'apprécier ce qui s'offre à moi en matière artistique ».

Après une année de dessin, puis une d'aquarelle, Jean-Pierre choisit la peinture à l'huile. « Une technique qui laisse le droit au « repentir », parfaite pour un débutant ! » plaisante Jean-Pierre. « Dans une ambiance tant conviviale que studieuse, avec l'aide de professeurs eux-mêmes artistes qui savent faire partager leur passion et leur sens artistique, je me suis senti bien entouré parce que mis en confiance. Ce mot est essentiel, ici pas de jugement, mais de la bienveillance, un discours positif : libre à chacun de s'exprimer et de développer son « talent ». Face à un modèle, un miroir, une nature morte, une composition, un plâtre, une œuvre d'art, un paysage sur le motif à la belle saison, (...) tout est prétexte à peindre et à s'évader.

Plus que la technique, nous privilégions la pratique pour une création plus personnelle. J'ai toujours été frappé, face à un même sujet, de la disparité et disons-le, parfois de la qualité des œuvres qui ne peut s'expliquer que par la différence des regards de chacun. La maîtrise dans l'exécution, fruit de l'apprentissage, vient bien évidemment compléter ce tableau.

Chaque année, un thème est choisi pour la traditionnelle exposition de juin. Encore une belle occasion de fédérer, motiver et donner le meilleur en se promettant de montrer aux collègues à la rentrée, les tableaux peints pendant l'été ! »





Nouvelle Résidence Services Seniors les essentielles

07 64 42 08 83

les essentielles
RÉSIDENCES SERVICES SENIORS

Bienvenue chez vous !

Située à cinq minutes à pied du centre-ville et de ses commerces, la résidence les essentielles de Compiègne offre un cadre de vie privilégié conjuguant calme et proximité. Vous pourrez vous balader sur les bords de l'Oise, admirer le célèbre château de Compiègne et profiter de cette ville au patrimoine culturel et historique exceptionnel.

Résidence de Compiègne

1, cours des Cavaliers
60200 Compiègne
compiegne@lesessentielles.fr
lesessentielles.fr

Siège social : 165 avenue Galilée, Le Rubis-Parc de la Duranne 3, 13857 Aix-en-Provence - Siren : 53 406 583 400
SIRET 89 969 786 600 023. Visuels et informations non contractuels - Images : les essentielles / AdobeStock
Février 2022 - Réalisé par GL Associés.

Un éventail de services



Appartement
tout équipé



Restaurant



Conciergerie 7j/7



Ménage



Espaces bien-être



Animations
et activités



**100%
SANTÉ
100%
REMBOURSÉ⁽¹⁾**

“J’ai pu me faire
rembourser
mes aides
auditives à 100%.”

Marie
Restauratrice

AUDIKA.FR

(1) Dispositif applicable sur les appareils auditifs Classe 1



Chez Audika une équipe d’experts vous accueille, venez la
rencontrer dans votre centre Audika de Compiègne

35 rue Saint Corneille - 60200 COMPIEGNE
Tél. 03 44 40 17 77

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nouveau Portail Familles



Le Portail Familles évolue ! Plus intuitif, il permet désormais l'utilisation des smartphones et des tablettes pour réaliser en ligne les réservations et annulations à la cantine ou à l'accueil périscolaire et procéder au paiement des factures.

Il faut bien sûr activer le lien qui a été envoyé aux familles par mail en début d'année ou faire la demande d'un nouveau lien, pour l'utiliser.

Vous pouvez obtenir de l'aide dans vos démarches auprès des agents du service

de la Vie Scolaire, à l'accueil de l'Agglomération de la Région de Compiègne, ou des médiateurs numériques des cyberbases de Pompidou et Bellicart (03 44 42 56 30).

Des tutos sont également à votre disposition sur la page d'accueil du nouveau Portail Familles.

Les demandes d'informations ou réclamations peuvent aussi être adressées par mail à : regie-cgps@mairie-compiegne.fr

Rentrée scolaire 2022-2023

L'inscription des enfants domiciliés à Compiègne a lieu **jusqu'au vendredi 29 avril 2022**. Elle concerne :

- tous les enfants nés en 2019 et entrant en petite section de maternelle en 2022 (même si l'enfant n'a pas 3 ans à la rentrée de septembre 2022) ;
- tous les enfants entrant au CP en septembre 2022 ;
- les nouveaux arrivants à Compiègne.

Pour cela, les familles peuvent :

- se présenter au Service de la Vie scolaire, du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin), de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 2^e étage - Accueil de l'ARC - Bureau 230.
- Se rendre sur le site internet de la Ville <https://www.agglo-compiegne.fr/>, rubrique : Service > Famille > Écoles > Inscrire mon enfant en ligne.

Il convient de se munir du **livret de famille** ou d'un **acte de naissance** de l'enfant à inscrire, ainsi que d'un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, de téléphone... de moins de 6 mois ou avis d'imposition de moins de 1 an) aux noms des 2 parents.

En cas de séparation des parents, il sera nécessaire de fournir une attestation écrite du parent n'ayant pas la garde principale, indiquant qu'il est informé de la procédure d'inscription à Compiègne, avec toutes ses coordonnées (adresse postale, mail et téléphone) et une copie de sa pièce d'identité.

Information

Pensez à remettre à l'école de votre enfant le dossier de préinscription à la cantine, à l'accueil périscolaire et aux centres de loisirs pour l'année 2022/2023, **avant le 25 mars 2022**.

Formulaire sur :

<https://compiegne.portail-familles.app/>





Pourquoi choisir
Century21 Infinity
pour gérer votre bien ?

COMPIÈGNE
GESTION
LOCATIVE



7^e
agence
de France
2020



CENTURY 21
Infinity

- DEPUIS 2002 -
www.century21.fr

Sécurisez vos revenus locatifs grâce à nos assurances loyers impayés à des taux privilégiés et des délais d'indemnisation courts.

Nos 4 agences

- 📍 Compiègne
- 📍 Lacroix St-Ouen
- 📍 Ressons-sur-Matz
- 📍 Thourotte



Pas envie de cuisiner ?
Des repas chauds et équilibrés livrés
chez vous, avec des menus complets
ou adaptés à vos besoins.

Vos repas livrés chez vous !

Opheli est là pour vous livrer
vos repas complets à domicile

Nos +

- ✓ Des repas adaptés à votre régime alimentaire
- ✓ Un service livraison pour des repas 7/7j
- ✓ Des produits locaux et de saison
- ✓ Des menus complets, avec un choix entre plusieurs plats
- ✓ Des recettes confectionnées par notre chef et notre diététicienne

J'appelle
Opheli

03 44 44 01 01

Formule classique

1 potage + 1 entrée + 1 plat
+ 1 accompagnement
+ 1 produit laitier + 1 dessert

9,20 €

après déduction fiscale

7,09 €

Tous les prix affichés sont TTC.



28, rue de Clermont - 60200 Compiègne

www.opheli.fr

Déductible de vos impôts
selon loi de finances en vigueur



INSTITUTION JEAN-PAUL II COMPIEGNE

www.jeanpaul2compiegne.fr



COMPIÈGNE
INSTITUTION

Jean-Paul II

“Je crois en la jeunesse,”

ÉCOLE SAINTE-MARIE

ÉCOLE JEAN-PAUL II

COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

LYCÉE PROFESSIONNEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PORTES OUVERTES

SAMEDI 19 MARS 2022

DE 9H À 12H30

**La proximité
avec le choix Auchan**

**Livraison à
domicile
GRATUITE**

à partir de
**76€
d'achats***



03 44 86 03 06

47/49, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30**,
le vendredi et samedi de 8h30 à 21h00**
et le dimanche de 9h00 à 12h30**.



* Voir conditions en magasin. ** Fermeture des accès 15 minutes avant.



rejoignez-nous !

Auchan
www.auchan.fr

MAJORITÉ

Gardons notre cap !



Autrefois les Compiègnais étaient qualifiés de « dormeurs », témoignage un tantinet humoristique, du caractère paisible de notre ville. Compiègne a pourtant toujours été « de son temps ».

Elle eut la chance d'avoir un maire, Jean LEGENDRE qui ne lui fit pas manquer le rendez-vous de la modernité. Puis, Philippe MARINI a su répondre à son tour aux nouveaux défis, et les transformer en véritables opportunités pour notre territoire. Ainsi au quotidien, notre équipe se veut au plus près des réalités du terrain et des préoccupations de chacun.

Dès le plus jeune âge de leurs enfants, grâce à notre **Relais d'Assistants Maternelles** et notre **Guichet unique petite enfance**, nous facilitons la mise en relation entre familles et professionnels. Puis aux côtés de l'Éducation Nationale, nous construisons ensemble de beaux projets comme l'obtention du label **Établissement en Démarche de Développement Durable**. Notre service **périscolaire**, nos **centres de loisirs et municipaux** soutiennent le quotidien des familles en offrant des activités de qualité aux enfants. De même, notre **restauration scolaire** est toujours plus qualitative avec des composantes bio et des aliments issus de circuits courts comme le pain frais directement livré d'une boulangerie compiégnaise. Attentive, la ville se dote d'un nouvel outil, **La Maison Des Parents**. Cet espace se veut un lieu de ressources pour toutes les familles, afin de répondre à leurs interrogations, avec l'appui précieux de professionnels et de nos associations, constituant ainsi une synergie dans l'intérêt de nos enfants.

Nous avons su nous réinventer, afin d'être un territoire économiquement toujours plus dynamique. Notre agglomération compte de nombreux grands groupes français et internationaux, au sein de **parcs d'activités** de qualité et de **filières d'excellence**. Notre territoire compte plus de **41 000 emplois**

pour 8 600 établissements, ce qui en fait l'un des principaux pôles d'emplois du département. Notre écosystème permet aux entreprises de solliciter notre agglomération d'une part, afin d'intervenir auprès du salarié pour faciliter et réussir l'implantation durable de sa famille sur le territoire. Nous accompagnons également de nombreux Compiègnais vers le retour à l'emploi, aux côtés de nos partenaires, grâce à nos dispositifs tels que **Proch'emploi** ou le suivi de nos conseillers en insertion, répondant d'autre part aux besoins de ces entreprises.

Notre **CCAS** répond quotidiennement à différentes priorités, comme soutenir nos seniors, grâce notamment au **service de portage de repas**. Nos agents municipaux sont un lien précieux, capables de déceler une faiblesse et constituent un relais efficace pour les services sociaux le cas échéant. De même, la tranquillité publique, afin que chacun puisse vivre en paix, est au centre de notre politique **tolérance zéro**, incarnée par le professionnalisme de nos agents de la **police municipale** et de nos **médiateurs**, aux côtés des services de l'Etat. Je remercie toutes les **associations** qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou patriotiques, présentes à nos côtés, afin de préserver la qualité de vie compiégnaise, veillant à ne laisser personne de côté. Nos échanges, avec les associations, et nos concitoyens, sont essentiels, d'où la création des **Comités d'Intérêts Locaux de Quartiers**, afin de co-construire le Compiègne de demain. Enfin, je salue à nouveau l'investissement de tous nos services et de tous mes collègues mobilisés dans leurs délégations respectives au sein d'une équipe soudée, et autour de notre maire, nous poursuivons notre cap ! Nous continuerons de donner l'exemple d'une ville réfléchie, active et créative, respectueuse de son passé, profondément ancrée dans le concret, mais déterminée à préparer l'avenir.

Sophie SCHWARZ

Première adjointe déléguée à l'enseignement, à la réussite éducative, à la parentalité et au quartier Bellicart

Ça bouge dans les quartiers



Rénovation des logements square Jean Moulin

La S.A. HLM de l'Oise va entreprendre des travaux de réhabilitation dans le square Jean Moulin qui compte 169 logements, avec un coût d'investissement

prévisionnel de 61 617 € TTC par logement.

Une fois les entreprises retenues en mars prochain, les locataires seront ensuite invités par le bailleur à une réunion d'information sur le projet. Ils seront également contactés personnellement afin d'organiser les travaux dans leur appartement, les locataires n'ayant pas à déménager le temps des travaux. Le démarrage effectif des travaux aura lieu au troisième trimestre 2022, ils dureront jusqu'à fin 2023. Un logement témoin sera aménagé dès le début des travaux, afin que les locataires puissent se rendre compte rapidement des résultats effectifs après travaux.

Transformation de l'ancien site Intermarché quartier Pompidou

Le projet de transformation de l'ancien site Intermarché a fait l'objet de nombreux échanges entre le propriétaire actuel du site, la SCI Champieu, le promoteur, Vinci-Sogeprom, et la mairie, afin que les immeubles collectifs et les maisons individuelles prévus soient les plus qualitatifs possible et qu'ils s'intègrent au mieux dans le tissu urbain environnant.

Ainsi, il s'agit notamment de mettre en valeur l'église Notre-Dame de la Source en créant un parvis, de porter attention au nombre de places de stationnement pour les futurs résidents mais aussi pour les commerces, et de proposer des aménagements pour les piétons et les cycles.

À horizon 2024, sont prévus sur ce site 205 logements, dont 125 logements collectifs et 14 maisons individuelles en accession, 16 logements en locatif intermédiaire et 50 logements sociaux en collectif (Clésence), ainsi que des surfaces commerciales en rez-de-chaussée.

Centre commercial « Les Grands Chemins »

Les aménagements liés à la préservation de l'environnement ont été privilégiés sur le site et à proximité, avec :

- la plantation de végétaux : 190 arbres par Intermarché. De son côté, la Ville a planté 3 tilleuls et 900 bulbes à fleurs de variétés différentes sur l'espace public,
- l'installation de 1 000 panneaux solaires sur le toit du centre commercial permettant de produire près de 20 % de la consommation électrique du supermarché,
- 40 places de stationnement pour les vélos et 6 bornes de recharge pour les voitures électriques,
- un système de récupération des eaux de pluie a été installé, l'éclairage se fait par des leds et le chauffage par une pompe à chaleur.
- Création de près de 200 emplois sur l'ensemble du nouveau centre.

La ville a également réalisé :

- 3 accès routiers : depuis la rocade, depuis l'avenue Pierre et Marie Curie et depuis la rue du Four Saint-Jacques,
- 2 carrefours à feux avenue Pierre et Marie Curie,
- un accès piéton facilité et sécurisé avec des dos d'âne
- un arrêt de bus à proximité et des éclairages performants.

Richard VÉLEX

Conseiller municipal délégué au logement social, au quartier Pompidou et aux squares Jean Moulin, du Vivier Corax et de Mercières

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)

Faire de Compiègne une ville où l'on vit (encore) mieux !

Le **Journal du Dimanche**, dans son édition du 30 janvier 2022, a comparé la quasi-totalité des communes de France à partir de 187 critères, classés en neuf catégories, et dont la pondération a été réalisée en fonction du poids que leur accordent les Français. Sans donner trop d'importance à cet exercice dont on peut toujours critiquer la méthode d'élaboration, il faut néanmoins constater que **Compiègne figure seulement à la 380^e place**, quand Beauvais et Creil pointent respectivement à la 113^e et 337^e place. Ce qui est intéressant, c'est de se comparer pour **identifier les points sur lesquels il convient de mettre l'accent afin d'améliorer les conditions de vie dans notre ville et la rendre encore plus attractive**.

Premier axe : la qualité de vie. Nous devrions

encore davantage investir dans l'amélioration de notre environnement en insistant sur la place du végétal en ville, sur la qualité des espaces verts et des infrastructures publiques, sur la promotion des circulations douces, l'amélioration des espaces publics.

Deuxième axe : la santé. Lutter contre la désertification médicale n'est pas simple mais ce combat s'impose à nous. Nous devons mobiliser tous les professionnels médicaux de notre ville pour construire avec eux une politique d'attractivité volontariste, comme par exemple mettre à disposition des locaux adaptés et à prix réduits.

Troisième axe : la lutte contre le chômage. En dépit de l'installation de nombreuses entreprises sur notre territoire, il y a encore trop de jeunes de Compiègne qui restent à

la marge du marché de l'emploi. Il convient de renforcer l'accompagnement vers l'emploi pour leur offrir des perspectives.

Quatrième axe : notre vie associative et la solidarité qu'il faut continuer à stimuler pour que chacun trouve sa place dans notre belle cité.

Et enfin, mettre toujours davantage l'accent sur **la sécurité des biens et des personnes**.

Sur l'ensemble de ces axes, nous avons fait des propositions et nous continuons à les défendre. **Nous pensons qu'une action collective et une mobilisation générale sont nécessaires pour relancer une dynamique positive à Compiègne. Une dynamique qui doit préserver la qualité de vie tout en réduisant la pression fiscale.** Il en va de notre avenir !

Les élus du groupe PACTE

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

De l'empathie

La politique, au sens noble du terme, est l'ensemble des actions qui régissent l'existence de tous les hommes et femmes au sein d'une société ou d'une nation donnée.

Ce subtil art qui consiste à œuvrer pour le plus grand nombre sans léser l'individu, est un exercice ô combien difficile et périlleux. Il ne se conçoit qu'avec honnêteté et empathie. Ces sentiments semblent ne pas faire partie de l'ADN de notre Président, qui « emmerde » des millions de Français, bons citoyens, qu'il insulte sans admettre leurs inquiétudes légitimes.

Ce monde a besoin d'empathie. Il est sans doute temps de changer le curseur.

Jean-Marc BRANCHE
Conseiller Municipal RN

Compiègne choisit "Just" pour sa mutuelle communale

Le CCAS de la Ville de Compiègne a signé début janvier un partenariat avec la mutuelle Just pour permettre à ses administrés de bénéficier d'un meilleur accès à la santé via le dispositif d'une « mutuelle communale ».

Sandrine DE FIGUEIREDO

Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, Vice-présidente déléguée du CCAS, Conseillère départementale de l'Oise

afin d'offrir aux Compiégnoises et Compiégnois une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations attractives, souplesse de mise en place et accompagnement des personnes, avec des formules adaptées aux besoins de chacun.

Le choix s'est porté sur la Mutuelle Just : choix de proximité, de sécurité et d'expertise puisque cette mutuelle est présente depuis près d'un siècle dans le domaine de la protection santé au niveau régional.

Une mutuelle certes, mais pas que...

L'offre inclut des services et des avantages variés à une époque où la prévention, mais aussi la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore plus importantes.

Chaque adhérent à la mutuelle communale peut notamment bénéficier du remboursement de sa licence sportive jusqu'à 40 € valables pour tous les ayants droit, accéder à la téléconsultation médicale et bénéficier de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien.

Aujourd'hui, de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés. La période d'incertitude sanitaire que nous traversons doit pourtant nous alerter sur la force de notre système de soins et la nécessité de pouvoir y accéder facilement et à coût modéré.

La mutuelle communale : pas «just» un gadget !

Compiègne a décidé la mise en place d'un dispositif de mutuelle « communale »



Philippe Marini, maire de Compiègne et Philippe Mixe, président de la mutuelle Just signent la convention de partenariat.

Vous habitez ou travaillez à Compiègne et vous n'êtes pas couvert par une mutuelle santé ou vous cherchez une mutuelle plus adaptée à votre situation financière et personnelle ?

➔ **N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions proposées par la mutuelle Just.**

Un agent de la mutuelle vous reçoit sur rendez-vous les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au CCAS de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville.

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur www.just.fr

La médiation familiale, pour favoriser l'apaisement et la communication entre les personnes

Tous les conflits familiaux (séparations conjugales, conflits parents-adolescents, grands-parents-parents, fratries, successions) peuvent faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre d'une médiation familiale, par l'Association d'Enquête et de Médiation (AEM), 36 rue d'Amiens à Compiègne.



Quatre médiatrices, Pascale Mercier, Valérie Dumouchy, Béatrice Mealy-Pirotte et Marie-Liesse de Vogüé accueillent les familles en situation de conflit pour relancer le dialogue.

L'objectif d'une médiation est, qu'à son terme, les personnes puissent de nouveau communiquer dans un climat apaisé et constructif, convenir d'accords et retrouver une certaine sérénité, un mieux-être.

« Les personnes confrontées à ces conflits peuvent venir à l'AEM à leur initiative ou orientées par le juge aux affaires familiales » expliquent les médiatrices de l'Association d'Enquête et de Médiation de l'Oise.

« Nous leur proposons un espace de parole pour qu'elles puissent échanger, s'écouter, être attentives aux besoins de l'autre, mettre des mots sur des sujets qui les préoccupent. Notre rôle est de les aider à engager un processus de restauration de la communication ».

Lors de l'entretien d'information, un cadre est proposé autour de plusieurs maîtres-mots : confidentialité, respect

mutuel, impartialité, afin de favoriser le dialogue. Si les personnes sont réceptives à ce cadre, des séances d'une durée d'1h30 sont organisées tous les 15 jours à trois semaines.

L'entretien d'information est gratuit et pris en charge par la CAF. Les séances de médiation sont ensuite payantes en fonction du revenu net mensuel des personnes (cela varie entre 2 et 131 euros la séance par personne).

Plus de 300 dossiers concernant les conflits familiaux sont ouverts chaque année dans l'Oise avec des lieux de rendez-vous à Compiègne, Creil, Senlis et Noyon.

Pour tout renseignement : Association d'Enquête et de Médiation (AEM), 36 rue d'Amiens - Tél. 03 44 40 30 72 (uniquement sur rendez-vous).

L'épicerie sociale « La Passerelle » a 25 ans

Depuis octobre 1996, Entr'aides à Compiègne contre l'exclusion, plus communément appelée « La Passerelle », est engagée auprès des personnes les plus démunies.



Salariés et bénévoles de l'association accueillent les bénéficiaires pour la distribution alimentaire hebdomadaire.

« L'épicerie sociale La Passerelle a pour vocation principale d'organiser et de gérer l'aide alimentaire attribuée aux personnes en situation de précarité mais aussi de les accompagner dans le cadre d'une démarche éducative et d'insertion » souligne la nouvelle présidente, Réjane Guillemenot.

10 371 passages en 2021

« En 2021, nombre de Compiégnois ont bénéficié de cette aide alimentaire, ce qui représente 10 371 passages avec en moyenne 7 repas servis à chaque passage, soit plus de 112 tonnes de produits distribués. Un chiffre en augmentation de 25% par rapport à l'année précédente » précise Réjane Guillemenot.

L'association est en effet devenue indispensable pour beaucoup : bénéficiaires de prestations sociales (RSA, Allocations familiales, Allocation soutien familial, Allocation adulte handicapé) et de Pôle Emploi, mais aussi retraités ou encore étudiants qui, depuis la crise sanitaire, ne trouvent plus de petits jobs pour compléter leurs ressources.

« Nous avons aussi un rôle d'accompagnement pour trouver des solutions avec les personnes et leur permettre de retrouver

une dignité. L'association ne peut pas tout solutionner mais les personnes sont toujours accueillies avec respect et générosité » assure Réjane Guillemenot. Eu égard au nombre de bénéficiaires en forte augmentation, l'association est à la recherche de bénévoles. Si vous avez du temps libre, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association !

Comment bénéficier de l'aide alimentaire ?

Les bénéficiaires sont admis sur dossier. Les critères de ressources et de dépenses sont pris en compte pour calculer le reste à vivre hebdomadaire des personnes. L'aide alimentaire est ensuite attribuée pour 12 passages pour les actifs et 24 passages pour les retraités, à raison d'une distribution par semaine moyennant une petite participation financière qui peut aller de 6 à 12 euros selon la composition de la famille. Cette aide est renouvelable à la date d'échéance, après nouvelle étude du dossier.

Renseignements : La Passerelle, 13, quai du Clos-des-Roses à Compiègne. Tél. 03 44 86 32 25 E-mail : eacce.lapasserelle@orange.fr

Amélioration du logement : quoi de neuf en 2022 ?

Les montants des aides financières concernant l'amélioration du logement (isolation thermique, chaudière, ventilation, menuiseries...) évoluent peu... mais leur nom change !

Habiter Mieux Sérénité, l'aide de l'ANAH, est devenue MaPrimeRenov' Sérénité.

Pour plus de lisibilité, un seul site internet est désormais disponible pour se renseigner et déposer les demandes de subventions qui dépendent de l'Etat : www.maprimerenov.gouv.fr.

Nous vous conseillons de taper le nom entier du site sur votre navigateur internet : de nombreux sites remontent lorsque vous tapez MaPrimeRenov' sur un moteur de recherche mais ils ne correspondent pas tous au site de l'État.

Quel qu'il soit, votre projet mérite d'être accompagné par un service public, neutre et gratuit

De nombreuses aides financières existent pour tous les projets. Elles varient selon votre situation, l'ambition de votre projet et le degré d'accompagnement souhaité : difficile de s'y retrouver tout seul !



Avec Habitat Rénové, le guichet de l'amélioration de votre logement sur l'ARC, toute une équipe vous accompagne pour définir les travaux les plus adaptés pour vous et les aides financières associées. Simple conseil, suivi pas à pas de vos travaux, ou bien études thermiques, le service public de l'ARC s'adapte à votre besoin.



Vous avez un projet d'amélioration, contactez Habitat Rénové : 6 quai de la République 03 44 85 44 95 contact@habitat-renove.fr www.habitat-renove.fr

Deux conciliateurs de justice à Compiègne

Le rôle du conciliateur a été renforcé par la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 qui impose aux justiciables, à peine d'irrecevabilité de leur demande devant le tribunal, de saisir en premier lieu le conciliateur pour tenter de résoudre à l'amiable leur différend.

Cette obligation s'applique aux rapports de voisinage ainsi qu'à tout litige dont l'enjeu est inférieur ou égal à 5000 €.

La saisine se fait sans forme, soit en écrivant à la mairie, au tribunal ou sur le site des conciliateurs de justice : www.conciliateur.fr ou en se rendant à la permanence tenue par les conciliateurs à la Petite Chancellerie, 8 rue de la Sous-Préfecture, 1^{er} étage, à Compiègne:

- Le lundi de 9h30 à 11h30, par Monsieur Bonat
- Le mardi de 9h00 à 11h30, par Madame Angotti (en remplacement de Monsieur Duchaussoy)
- Tél. 03 44 23 47 88 (aux heures de permanences uniquement)

Les conciliateurs exercent leurs fonctions bénévolement et sous le contrôle d'un juge du tribunal, étant désignés par la première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens.



Distribution : sacs de collecte

La distribution des sacs de collecte (jaunes, blancs et biodégradables) auprès des particuliers, en habitat pavillonnaire, aura lieu à partir de mi-mars.

En cas d'absence, un premier avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer d'un autre jour de passage des distributeurs.

Au 2^e passage, si vous n'êtes toujours pas présent, vous serez alors invité à vous rendre à l'une des adresses indiquées derrière le second avis de passage qui sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Un justificatif de domicile vous sera alors demandé, en plus de l'avis de passage.

Renseignements :
Service de gestion des déchets au : 03 44 40 76 33
ou à messageresdutrif@agglo-compiegne.fr

Déchets verts, la collecte redémarre en avril

➤ Pour le centre-ville et les zones 1 et 2, la collecte des déchets verts recommencera le lundi 4 avril 2022 au soir ; il conviendra de sortir les sacs biodégradables à partir de 19h00 (pour le centre-ville) et de 19h30 (pour les zones 1 et 2).

➤ Pour le quartier du Petit Margny, la collecte reprendra le lundi 4 avril 2022 au matin. Les sacs biodégradables devront être sortis la veille à partir de 20h00.

Une question ? Un doute ? Les messagères du tri de l'ARC vous aident à faire le bon geste. Renseignements au 03 44 40 76 33.

Informations complémentaires concernant les déchetteries au numéro vert : 0800 60 20 02

Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez d'emménager, vous avez changé d'adresse, vous avez eu ou allez avoir dix-huit ans, vous résidiez à l'étranger et étiez inscrit sur les listes consulaires... et vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, vous n'avez plus que quelques jours pour vous inscrire.

➤ Jusqu'au 2 mars 2022, pour vous inscrire en ligne grâce au téléservice « demande d'inscription sur les listes électorales »
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Ou jusqu'au 4 mars 2022 :

➤ en mairie muni de votre pièce d'identité et sa copie, d'un justificatif de domicile à votre nom - non manuscrit - de moins de 3 mois (pas de facture de mobile).

moins de 3 mois (pas de facture de portable), aux horaires d'ouverture.

➤ par courrier en envoyant le formulaire complété à télécharger sur le site de Compiègne (<https://www.agglo-compiegne.fr/inscription-sur-les-listes-electorales>), la copie de votre pièce d'identité et la copie de votre justificatif de domicile à votre nom - non manuscrit - de moins de 3 mois (pas de facture de mobile).



Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service Elections au 03 44 40 72 86 ou 72 28, et par mail : elections@mairie-compiegne.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- jeudi de 13h30 à 17h
- samedi de 8h30 à 12h

Centres de loisirs



Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril, les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 16 ans.

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 1, rue Edouard Branly

- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
Les enfants y sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
Possibilité de cantine.

Inscriptions du lundi 14 mars au vendredi 25 mars.

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux centres de loisirs durant les vacances

de Printemps, une inscription est obligatoire sur le portail famille ou en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251).

Il vous est demandé de verser la totalité de la prestation au moment de l'inscription. Ce prépaiement peut se faire directement en ligne par le biais du portail famille si vous disposez déjà d'un compte, ou par chèques et espèces en vous rendant au service de la Vie scolaire durant les dates indiquées précédemment.

Nous vous rappelons que pour accéder au portail famille, un compte famille doit être ouvert auprès du service de la Vie scolaire.

Renseignements au 03 44 40 73 81

BRÈVES



Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredi 9 mars de 14h à 19h, et samedi 26 mars de 8h30 à 12h30 dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance à Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, conseiller municipal, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand.

CILQ Centre-Ville/Petit-Margny/ Saint-Germain/Les Capucins : Des thématiques liées au cœur de ville

À l'instar des autres Comités d'intérêts locaux de quartiers, le CILQ « Centre-ville/Petit-Margny/Saint-Germain/Les Capucins » a vocation à traiter soit des thématiques remontées par les citoyens du secteur représenté, soit des sujets pour lesquels la Ville de Compiègne requiert le regard et les suggestions de ses membres.

Quatre thèmes principaux, intimement liés au positionnement « Cœur de ville » de ces quartiers sont actuellement abordés :

➔ **Extension des zones à double sens de circulation cyclable**
« À ce jour, un travail d'analyse et d'observations in situ a déjà été rendu sur l'extension des zones à double sens de circulation cyclable ».

➔ **Extension des zones 30 km/h à proximité des écoles**
« L'extension des zones à 30 km/h aux abords des écoles est en réflexion. La problématique a émergé suite à nos échanges, lors d'une séance plénière et par des témoignages de parents d'élèves. S'est manifesté le besoin de sécuriser les accès aux écoles, aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Une étude, au cas par cas, est en cours. Tout retour d'expérience est bienvenu ».

➔ **Création d'une journée de circulations douces**
« Dans l'optique d'aiguiser la conscience citoyenne dans son usage de l'espace urbain, nous travaillons également à créer une journée de circulations douces. Une partie du centre-ville serait, pour cette occasion, fermée à la circulation automobile.

L'événement viserait à promouvoir l'utilisation des modes de transport actifs et l'accès facilité aux commerces : promenades à vélo ou à pied, sensibilisation aux problématiques de sécurité routière et, notamment, au respect des différents usagers de la route, etc. Des activités sportives, culturelles et ludiques seraient aussi proposées aux Compiégnois ».

➔ **Dynamisation des berges de l'Oise**

« Nous terminons un travail d'état des lieux de nos berges de l'Oise. Après des marches exploratoires réalisées courant juillet 2021, qui ont permis d'observer les qualités et les défauts des dispositions actuelles, un rapport de synthèse a été présenté début janvier 2022. Ces berges, actuellement marginalisées dans leur usage et dans leur aspect, portent pourtant un potentiel majeur d'amélioration du cadre de vie des Compiégnois. Nous présentons ainsi de nombreuses pistes pour en faire un lieu de vie harmonieux et en accord avec l'identité de notre ville : parcours de santé, zones de détente écologiques, points culturels, installations provisoires ou saisonnières de divertissement, etc. Conscients que nos berges sont une opportunité de consolider les liens inter-quartiers, le travail sera prochainement organisé avec les CILQ "Bellicart", "Le Clos des Roses/Les Jardins/Camp de Royallieu" et "Royallieu-Village et Pompidou".

Enfin, dans une optique à plus long terme, un groupe de travail se constitue pour étudier dans le détail le projet d'éco-quartier de la gare ».



➔ **Pour échanger ou nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter les conseillers municipaux coordinateurs des CILQ :**
xavier.bombard@mairie-compiegne.fr
kamel.touih@mairie-compiegne.fr

Pour plus d'informations :
<https://www.agglo-compiegne.fr/les-comites-dinterets-locaux-de-quartiers>

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr



**Référence
Fermetures**
1 rue Solférino



JUSQU'AU 10 AVRIL
**Le moteur
de store à 1€***

MARQUISES
Les stores les plus en vue de France

(*) Offre non cumulable avec d'autres offres ou remises en cours.

COMPIEGNE
1 rue Solférino
03 75 240 110

Référence Fermetures est concessionnaire de la marque **Art&Fenêtres**





**LA TVA
OFFERTE***

DU 10 AU 31 MARS
CUISINES RUGGERI
ZAC de Jaux-Venette
Tél. : 03 44 83 62 62

*Voir les conditions en magasin.